



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A HOUSTON

Compte-rendu de la réunion de sécurité

Houston le 24 mai 2016

La réunion de sécurité du consulat général de France à Houston s'est tenue avec la participation des chefs d'îlots de la circonscription consulaire.

Cette réunion a permis de :

- Présenter le dispositif de sécurité du consulat et de rappeler le rôle de chacun ;
- D'échanger sur les bonnes pratiques en matière de sécurité ;
- Rappeler les outils de communication à disposition pour se préparer/faire face en cas d'urgence.

En introduction, les principaux risques (catastrophes naturelles, accidents industriels) ont été rappelés. Un point d'information a été fait sur le virus ZIKA. Les statistiques du Registre (communauté française et registre de protection) ont été communiquées : environ 10.000 Français inscrits au Registre auxquels s'ajoutent 800 personnes inscrites au registre de protection (conjointes étrangers).

Plusieurs acteurs participent au plan de sécurité de la circonscription consulaire :

- Le consulat général de France à Houston ;
- [Les chefs d'îlots](#) (33 chefs d'îlots pour la circonscription) ;
- Le centre de crise et de soutien à Paris ;
- [Les consuls honoraires](#) (Dallas, Austin, San Antonio, El Paso, Oklahoma City et Little Rock) ;
- Les autorités locales : le rôle particulier de l'[Office of Foreign Mission du Département d'État américain](#) a été souligné. C'est l'interlocuteur privilégié entre les consulats et les agences au niveau de la ville, du comté, de l'État ainsi qu'au niveau fédéral. Il est la première source d'information pour identifier des Français touchés dans le cadre d'événements majeurs ;
- Les établissements scolaires français, les entreprises françaises.

Le rôle et les actions du consulat général de France à Houston en matière de sécurité

Le rôle du consulat

Le rôle du consulat en cas de crise est centré sur la communication et la coordination. Le consulat est la liaison entre la communauté française, le centre de crise et de soutien et les autorités locales.

Il a été rappelé qu'aux États-Unis, le plan de sécurité du consulat vient s'adosser à l'ensemble des procédures mises en place par les autorités locales. Le consulat ne saurait se substituer aux autorités locales (police, pompiers, etc...) et aux organisations (centres d'hébergement de la croix rouge américaine etc...) pour les interventions d'urgence.

De même, le rôle du consulat est de suivre et de relayer les recommandations et les décisions prises par les autorités locales, *via* ses moyens de communication et le réseau de chefs d'îlots, et surtout de donner aux Français les outils leur permettant de s'informer directement auprès des acteurs locaux en matière de sécurité.

En cas de crise, le consulat est en contact permanent avec les autorités locales (Office of Foreign Missions) et le centre de crise et de soutien à Paris, capable de mettre en place une cellule de crise selon l'ampleur de l'évènement. Le centre de crise et de soutien est l'interlocuteur privilégié entre les familles en France et le consulat – il est ainsi primordial que le consulat soit informé de toutes les situations individuelles particulières connues des chefs d'îlots.

Les moyens du consulat

- Le Registre des Français établis hors de France : concernant les Français résidents, le Registre est la base du plan de sécurité. Lors de l'inscription au Registre, chaque nouvel inscrit se voit remettre son relevé intégral d'inscription, contenant les informations sur son îlot et son/ses chef(s) d'îlot. Les Français qui s'inscrivent sont encouragés à préciser les personnes à contacter en cas d'urgence. Pour mémoire, les Français qui souhaitent ajouter/modifier ces informations peuvent soit le faire directement sur monconsulat.fr, soit contacter au consulat général de France à Houston M. Guy-Albert ATTIA.

Les listes des Français de chaque îlot seront envoyées aux chefs d'îlots dans le mois suivant cette réunion. En effet, un important travail sur la redéfinition des secteurs géographiques/îlots est en cours.

Chaque année, un courriel est envoyé aux Français au mois de juin, pour leur communiquer les coordonnées de leur(s) chef(s) d'îlots, le rôle du chef d'îlot ainsi que des liens portant sur les informations au regard de la sécurité.

- Le site internet ARIANE : les Français de passage peuvent s'inscrire sur ce site mis en place par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international. Les personnes de passage inscrites sur ARIANE reçoivent des recommandations de sécurité par courriel si la situation dans le pays le justifie. Elles seront contactées en cas de crise dans le pays de destination. Enfin, la personne à contacter qu'elles auront désignée pourra également être prévenue en cas de besoin.

- Les moyens de communication : [site internet](#), réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#),...), envois de courriels. Les réseaux sociaux sont un moyen de communication privilégié pour informer les Français. Les chefs d'îlot sont encouragés à suivre le consulat sur les réseaux sociaux et à partager les publications relatives à la sécurité avec leurs communautés.

Cependant, les Français sont encouragés à puiser leurs informations directement auprès des sources officielles, disponibles sur les pages sécurité du site internet du consulat, et à s'inscrire aux alertes (inscription en ligne sur les sites des Offices of Emergency Management).

- Des téléphones satellitaires.
- Mise à disposition d'un bureau pour le consulat à Dallas International School, en cas d'évacuation de la ville de Houston ou d'impossibilité de rester dans les locaux du consulat ou de la Résidence. Sur décision du consul général, une équipe du consulat peut ainsi être opérationnelle à distance.

Le rôle des chefs d'îlots

Tout comme le consulat, les chefs d'îlot n'ont pas vocation à se substituer aux actions de secours qui relèvent des autorités locales. Ils sont le relais d'information, toujours en coordination avec le consulat.

Hors période de crise

Tout au long de l'année les chefs d'îlots sont invités à aider le consulat à tenir le Registre : encourager les Français résidents à s'inscrire, communiquer leurs nouvelles coordonnées lors des déménagements, inviter les Français qui partent à demander leur radiation. Lorsque les chefs d'îlots savent qu'un Français a définitivement quitté la circonscription sans pour autant le signaler au consulat, ils peuvent en informer directement le consulat, qui pourra les radier pour départ avéré.

Les chefs d'îlots peuvent également être sollicités par les Français de la circonscription pour des conseils en matière de sécurité. Ils pourront se référer à la [section sécurité du site internet du consulat](#) pour indiquer les adresses des sites de préparation aux ouragans, les liens utiles (sites, stations radio...), les [routes d'évacuation](#), ... Des liens existent vers des guides qui aident à se préparer (kit de survie, plans en cas d'évacuation). En cas de doute, les chefs d'îlots doivent contacter le consulat ou renvoyer directement les Français vers le consulat. Les contacts privilégiés sont :

Chun-Mee CHALINE, vice-consule
Chun-mee.chaline@diplomatie.gouv.fr
713-985-3296 (consulat)
713-816-1491 (portable, en cas d'urgence)

Guy-Albert ATTIA agent en charge de la sécurité
guy-albert.attia@diplomatie.gouv.fr
713-985-32-72 (consulat)

Téléphone de permanence du consulat :
713-542-2928 (en cas d'urgence uniquement)

En cas de crise

En amont, les chefs d'îlots doivent se tenir informés (sites des autorités locales ou consulat) et relayer les informations. Ils peuvent par exemple reprendre les publications des réseaux sociaux du consulat et relayer les alertes officielles. La coordination de l'information entre les Français et le consulat est le rôle majeur des chefs d'îlots.

Les chefs d'îlots n'ont pas à prendre d'initiatives personnelles concernant la sécurité des Français et doivent informer le consulat de tout problème – le consulat donne alors des instructions au cas par cas aux chefs d'îlots. Lorsque les chefs d'îlots ont connaissance de situations particulières, ils doivent en informer le consulat, qui sera en première ligne pour informer le centre de crise et de soutien du ministère.

Les chefs d'îlots pourront également être mobilisés pour aller à la rencontre des Français qui pourraient être dans une situation difficile. Cela vaut en particulier pour les régions éloignées du consulat, où les agents consulaires ne pourraient se rendre rapidement.

Informations importantes à relayer

- L'importance de s'informer à l'avance et d'être préparé : grâce aux nombreuses ressources disponibles en ligne, connaître les risques de sa zone géographique. Se préparer (kit de survie, radio à pile, etc...) et avoir un plan alternatif en cas d'évacuation (solution d'hébergement, communication avec les proches). Ces informations sont disponibles sur les sites internet des Offices of Emergency Management des villes. Il est important d'encourager les Français à [s'inscrire aux alertes de leur zone géographique](#) et à suivre les réseaux sociaux des autorités locales.
- Le consulat signale la mise en place, par le Harris County Office of Homeland Security & Emergency Management, de l'application gratuite [ReadyHarris](#) (version Android disponible [ici](#)) – application permettant notamment de créer un plan de sécurité personnalisé, de recevoir des alertes, de consulter en direct les cartes et routes d'évacuation, de trouver les hôpitaux les plus proches de sa localisation, etc.). D'autres applications sont également utiles (Croix Rouge, Federal Emergency Management Agency, etc.).
- En cas de catastrophe, encourager les Français qui seraient dans une zone touchée par un événement majeur, mais sains et saufs, à s'inscrire sur le site [SafeAndWell de l'American Red Cross](#). En cas de crise, la croix rouge américaine intervient dans les centres de regroupement et les Français sont encouragés à s'inscrire sur la base de données consultable sur internet : cela permet aux familles et au consulat de rapidement savoir qu'ils vont bien et de les localiser.
- L'office of Emergency Management de la ville de Houston propose des réunions d'information et de mise en situation, si au moins 30 personnes en font la demande dans un même quartier. Les chefs d'îlots pourront se rapprocher de leur communauté pour organiser de telles réunions. Un agent du consulat pourra également être sollicité pour assister à ces réunions sur demande des chefs d'îlots.

Liste des participants à la réunion de sécurité du 24 mai 2016 :

M. Sujiro SEAM	Consul général
Mme Chun-Mee CHALINE	Vice-consule, chef de chancellerie
M. Guy-Albert ATTIA	Agent sécurité
Mme Églantine CLOCHER	Conseillère consulaire
Mme Lina CORINTH	Chef d'îlot Houston
Mme Natalie JONES	Chef d'îlot Houston
M. Yves De DIESBACH	Chef d'îlot Texas Sud-Ouest
Mme et M. Didier MAJOIE	Chef d'îlot Houston
M. Marc-Emmanuel PORTAL	Chef d'îlot Houston
Mme Marie-Laure REED	Chef d'îlot Houston
Mme Véronique SCHLUMBERGER	Chef d'îlot Houston
M. Mickaël SZYMANSKI	Chef d'îlot Houston